

Bilan de compétences adapté aux travailleurs en entreprise adaptée (EA)

Adapter la pratique de bilan aux travailleurs d'EA

Mise à jour en janvier 2023

OBJECTIF

> Permettre au salarié en entreprise adaptée de faire l'analyse puis la synthèse, notamment au regard de ses expériences professionnelles et personnelles, de ses ressources mobilisables dans la formalisation d'un projet professionnel ou de formation cohérent, finalisé et adapté.

CONTENU

Entretien préalable gratuit réalisé à la demande pour permettre à la personne d'identifier le prestataire avec lequel il souhaite réaliser son bilan de compétences adapté.

Phase préliminaire

4 heures

- Accueil et information.
- Rappel des objectifs principaux du bilan de compétences et présentation des modalités techniques concrètes de réalisation de la prestation.
- Confirmation de l'engagement du salarié et analyse de la nature de ses besoins.

Bilan complémentaire au regard du handicap

10 heures

- Passation de tests (aptitudes, capacités cognitives...).
- Identification des points forts et des difficultés.
- Identification des préconisations et des aménagements nécessaires.

La phase d'investigation

22 heures

- Le bilan de compétences se décompose en huit phases :
- Analyse du parcours professionnel et des acquis.

- Analyse de la personnalité, des valeurs, des motivations et centres d'intérêt.
- Analyse des aspirations et motivations professionnelles.
- Élaboration de pistes d'évolution professionnelle.
- Élaboration d'un projet de formation si nécessaire.
- Accompagnement renforcé sur les démarches de validation de projet pour confronter les pistes professionnelles à la réalité.
- Prise en compte de l'environnement social et familial.
- Renforcement de l'autonomie, de la confiance en soi et de l'estime de soi.

Accompagnement durant la période d'immersion

10 heures

- Suivi du salarié au cours de l'immersion.
- Échanges réguliers avec le tuteur.
- Retour à mi-parcours et en fin de parcours, quantitatif et qualitatif, des immersions en entreprise.

La phase de bilan final

4 heures

- Remise des résultats détaillés des évaluations et des tests par le psychologue.
- Remise d'un document de synthèse.

PUBLIC

Toute personne travaillant en entreprise adaptée.

MÉTHODES MOBILISÉES

- Entretiens individuels en face à face (reformulation, reflets...), recherches personnelles (documentaires), enquêtes professionnelles, mises en situation ou périodes d'observation en milieu de travail, grilles d'évaluation, tests psychométriques et d'évaluation, tests d'analyse des compétences.
- Interactivité, échanges, retour et analyse de l'activité, puis synthèse de bilan.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
BILANS DE COMPÉTENCES

MODALITÉS



DURÉE

Entre **5 et 6 mois** en fonction des prestations retenues (avec ou sans accompagnement durant l'immersion).



MODALITÉ D'ACCÈS

CPF ou OPCO.



DÉLAI D'ACCÈS

Démarrage sous **15 jours** après la signature du devis.



MODALITÉ D'ÉVALUATION

Synthèse indiquant les projets professionnels retenus ainsi que le plan d'action associé.



TARIF

À définir selon le nombre d'heures d'accompagnement nécessaires **2500 € (3000 €)** avec l'accompagnement durant les immersions), non soumis à TVA.



ACCESSIBILITÉ

Tous nos lieux d'accueil sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nos prestations sont adaptées à toutes les typologies de handicap.



TAUX DE SATISFACTION

Nouvelle formation, non évaluée à ce jour.

CONTACT

info@aptima-rh.fr

www.aptima-rh.fr